

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Saint-Alban-groupe-electrogene>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Saint-Alban : Dépassement du délai de réparation d'un groupe électrogène de secours du réacteur 1**

16 octobre 2015

## France : Saint-Alban : Dépassement du délai de réparation d'un groupe électrogène de secours du réacteur 1

**A la suite du démarrage d'un des groupes électrogènes de secours du réacteur 1 consécutif à l'arrêt automatique réacteur survenu le 16 octobre 2015, EDF a constaté sur ce groupe une dégradation de quatre manchons compensateurs en élastomère du circuit d'eau de réfrigération basse température. Les manchons incriminés ont été remplacés. A l'occasion de ce remplacement, un écart a été détecté quant à la périodicité de remplacement, sur ce groupe, de l'ensemble des manchons compensateurs du circuit d'eau de réfrigération basse température et de sept des manchons compensateurs des circuits d'eau de réfrigération haute température. L'ensemble de ces manchons compensateurs ont alors été remplacés. Cette opération a nécessité de rendre le groupe électrogène de secours indisponible pendant près de 74 heures.**

### Ce que dit EDF :

#### **Non-respect des périodicités de maintenance préventive sur un groupe électrogène de secours**

*Publié le 30/10/2015*

Dans le cadre d'une ronde de surveillance réalisée le 17 octobre 2015, située dans la partie non nucléaire de l'unité de production n° 1, un technicien d'exploitation détecte un écoulement de liquide de refroidissement au niveau de l'un des deux groupes électrogènes de secours\*.

Dès la détection de l'écart, le manchon défectueux a été remplacé. Un contrôle a été réalisé sur l'ensemble des manchons similaires.

L'analyse réalisée a mis en évidence que cette pièce aurait dû être remplacée, de manière préventive en 2014.

Cet écart constitue un non-respect des périodicités de maintenance préventive. Mais ne remettant pas en cause la disponibilité immédiate de ce groupe électrogène de secours. Le groupe électrogène de secours redondant était également disponible, ainsi que les alimentations électriques normales.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement.

Néanmoins compte tenu du non-respect de la périodicité d'entretien préventif qui constitue un écart aux règles générales d'exploitation, la direction de la centrale a déclaré, le 30 octobre, cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

\*les groupes électrogènes de secours, au nombre de deux par unité, assurent l'alimentation électrique des équipements nécessaires au repli de l'installation dans un état sûr en cas de perte des alimentations électriques externes.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-saint-alban/actualites>

---

## **Dépassement du délai de réparation d'un groupe électrogène de secours du réacteur 1** 05/11/2015



Centrale nucléaire de Saint-Alban - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 30 octobre 2015, l'exploitant de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à un retard de réalisation d'une activité de maintenance occasionnant l'indisponibilité de l'un des groupes électrogènes de secours du réacteur 1.

Chaque réacteur à eau sous pression exploité par EDF est équipé de deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel. Ces derniers, redondants, assurent l'alimentation électrique des équipements nécessaires au repli de l'installation dans un état sûr en cas de perte des alimentations électriques externes. Dans cette situation, un seul groupe électrogène permet d'assurer le fonctionnement des systèmes de sauvegarde qui seraient mis en œuvre en cas d'accident.

A la suite du démarrage d'un des groupes électrogènes de secours du réacteur 1 consécutif à l'arrêt automatique réacteur survenu le 16 octobre 2015, EDF a constaté sur ce groupe une dégradation de quatre manchons compensateurs en élastomère du circuit d'eau de réfrigération basse température. Les manchons incriminés ont été remplacés. A l'occasion de ce remplacement, un écart a été détecté quant à la périodicité de remplacement, sur ce groupe, de l'ensemble des manchons compensateurs du circuit d'eau de réfrigération basse température et de sept des manchons compensateurs des circuits d'eau de réfrigération haute température. L'ensemble de ces manchons compensateurs ont alors été remplacés. Cette opération a nécessité de rendre le groupe électrogène de secours indisponible pendant près de 74 heures.

La durée totale d'indisponibilité du groupe électrogène de secours étant supérieure au délai de trois jours prévu par les règles générales d'exploitation du réacteur pour sa réparation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur l'environnement ou sur les travailleurs.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Depassement-du-delai-de-reparation-d-un-groupe-electrogene-de-secours-du-reacteur-1>